



Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à d'une demande de crédit d'engagement d'un montant brut de CHF 70'000.- ayant pour objet la rénovation et l'extension de la place de jeux au jardin public de Saint-Aubin-Sauges

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

Les places de jeux contribuent au développement des enfants. Ce sont des espaces dans lesquels l'enfant évolue et qui sert de base à son développement psychomoteur et à sa socialisation.

Responsabilités

La responsabilité du propriétaire d'ouvrage, conformément à l'article 58 CO, prime lors d'accident sur une place de jeux. Dès lors, la responsabilité de la commune est engagée en cas d'accident lorsque les infrastructures de la place de jeux ne sont pas aux normes.

Place de jeux actuelle

La place de jeux du jardin public de Saint-Aubin-Sauges a été réalisée il y a une vingtaine d'années. Les six jeux avaient été conçus par l'équipe des travaux publics de St-Aubin-Sauges et validés par le bureau de prévention des accidents (BPA).

Dans le courant de l'automne dernier, certains habitants ont contacté le responsable des travaux publics pour convenir d'une visite sur place et l'ont rendu attentif à la vétusté et à la dangerosité des installations.

Elles ne sont plus conformes aux normes de sécurité.

Le service sports, loisirs et de la culture a ensuite mandaté le BPA pour faire une analyse de sécurité des jeux et du sol amortissant sous-jacent.

Les problèmes de sécurité suivants ont notamment été constatés lors de cette visite :

- une balançoire à fléau a été enlevée de suite car représentant trop de dangers ;
- le BPA conseille le remplacement de quatre autres engins (sur un total de six) considérant le nombre de défauts constatés.

Vision future de cette place de jeux

Tout d'abord, la mise en valeur de la place de jeux au jardin public du village fait partie intégrante de la vision stratégique du centre de Saint-Aubin, visant à améliorer son attractivité, sa qualité de vie et à redynamiser les commerces aux alentours. Créée avant tout en fonction des besoins des enfants, la place de jeux assure également un rôle de lieu de bien-être et de détente favorisant les contacts sociaux intergénérationnels. Une vision future de la place consiste à rendre cette place plus accueillante et multigénérationnelle pour toutes les tranches d'âge de la population du village de Saint-Aubin.

Extension des jeux

Afin d'améliorer l'attractivité de cette place et lui donner une certaine fraîcheur, de nouveaux jeux principalement en bois et des appareils de fitness urbain compléteront l'ensemble existant afin de pouvoir accueillir plusieurs générations :

- un espace pour les petits de 1 à 3 ans ;
- un espace pour les plus grands de 3 à 10 ans environ ;
- un espace pour les adolescents et adultes avec 4 engins de fitness urbain, dont deux appareils accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

2. Description du projet

Afin de permettre une réfection dans les meilleures conditions, une partie des travaux sera prise en charge à l'interne par le Service des travaux publics.

Dans la mesure du possible, les surfaces amortissantes seront constituées de copeaux de bois provenant des forêts communales et répondant à la norme BPA.

Ce choix permet une meilleure intégration qu'un sol en dalle synthétique et valorise des matériaux naturels issus de nos forêts.

Plusieurs socles de fondation, définis par le fabricant, seront construits par nos services. Les jeux seront ensuite montés sur ces supports, toujours par nos services selon les instructions du fournisseur. Un contrôle final sera opéré par le spécialiste.

3. Travaux

Le projet prévoit le remplacement de tous les jeux ainsi que l'assainissement de la place. Les travaux consistent en :

- l'enlèvement des installations vétustes et non conformes ;
- les travaux de terrassement ;
- la réfection des fondations pour les futures installations ;
- la pose des jeux et des installations ;
- la réalisation des revêtements de sécurité.

4. Les jeux et appareils de fitness urbain

Pour faire le choix des jeux à installer sur ce jardin public, nous avons pris en compte les remarques de la commission des sports, loisirs et de la culture et leur demande de créer un endroit convivial et intergénérationnel.

Le projet prévoit les installations suivantes :

- 1 balançoire triple avec un siège de groupe, un siège plat et un siège bébé ;
- 1 structure combinée avec murs de grimpe, filet et toboggan pour les plus grands ;
- 1 structure combinée avec tour, grue à copeaux, panneau didactique et toboggan pour les plus petits ;
- 1 pyramide de grimpe ;
- 2 jeux sur ressorts, dont un pour 4 enfants ;
- 4 appareils de fitness urbain pour les adolescents et les adultes.

Balançoire triple RB1494, siège de groupe, un siège plat et un siège bébé



Tour WD1501 pour les petits, grue à copeaux, panneau didactique et toboggan

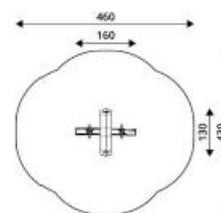
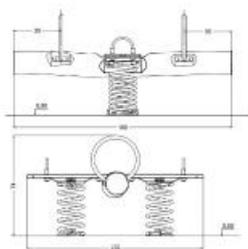


Structure combinée WD1410, murs de grimpe, filets et toboggan



Engin à ressort "L'avion" RB1363



Engin à ressort RB1364





5. Aspect financier

Une dépense d'un montant de CHF 70'000.- est prévue dans le cadre du budget des investissements pour l'année 2021.

Les coûts liés aux travaux se décomposent comme suit :

Fourniture des jeux et appareils de fitness pour adultes, selon offre Lactell en annexe	CHF 47'000.-
Copeaux fournis par le service forestier de la commune	CHF 5'000.-
Travaux par une entreprise de paysagisme, installation chantier, creusage de fouilles, y compris réglage du fond, terrassement, diverses remises en état après travaux, engazonnement et plantations	CHF 10'000.-
Démontage et montage des nouveaux jeux par le service des travaux publics, divers travaux d'évacuation et transports	CHF 8'000.-
<u>TOTAL</u>	<u>CHF 70'000.-</u>

Suite à la dernière séance de la commission des sports, loisirs et de la culture, nous avons adressé des demandes d'offres identiques aux entreprises Fuchs, Lactell et Bimbo. Après étude des trois devis, nous vous soumettons la proposition de l'entreprise Lactell, située à La Chaux-de-Fonds, la seule entreprise qui a soumis une offre de qualité respectant notre cahier des charges et qui nous a accordé un rabais substantiel.

Les travaux visant l'assainissement complet de la place de jeux seront financés par un crédit d'investissement, amorti au taux de 10% par année.

6. Délai

La réfection de cette place de jeux et de loisirs, sous les conditions proposées, est prévue durant l'automne 2021.

7. Conclusion

Les places de jeux sont considérées comme des lieux de détente et de rencontre pour les familles et sont des lieux stratégiques dans la vie des villages.

Offrir aux enfants du village de Saint-Aubin-Sauges un espace de jeu convivial, bien aménagé et sécuritaire, c'est participer à la redynamisation de la vie sociale de notre commune de La Grande Béroche « Grandeur Nature ». Une place de rencontre intergénérationnelle est un atout pour booster l'attractivité dans un village.

Les commissions des finances et sport, loisirs et de la culture ont préavisé favorablement cette demande de crédit à l'unanimité.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal propose d'approuver le crédit d'engagement de CHF 70'000.- en acceptant l'arrêté proposé.

Au nom du Conseil communal
Le président, Le chef du dicastère
Thierry Pittet Hassan Assumani

Saint-Aubin-Sauges, le 28 avril 2021

Annexe : offre Lactell